La Pêche

MUNICIPALITÉ DE LA PÊCHE

AVIS PUBLIC de l'adoption du projet de règlement relatif au zonage numéro 113-2025.

AVIS PUBLIC EST DONNÉ QUE :

1. La Municipalité de La Pêche a adopté lors de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 2 juin 2025 le projet de règlement relatif au zonage numéro 113-2025.

2. Le conseil invite ses concitoyens à participer à une séance de consultation publique. Lors de cette rencontre, le maire, ou un représentant désigné, présentera le projet du règlement et prendra connaissance des interventions des citoyens et des organismes souhaitant faire part de leurs commentaires et suggestions ou les transmettre à l'adresse courriel : opinion@villelapeche.qc.ca.

3. La consultation publique sera également diffusée en ligne sur la plateforme Zoom : https://us02web.zoom.us/j/81958375208?pwd=LgRtON1RbmuJljelcs6AWbDkqufR1U.1

Date, heure et lieu :

Le 19 juin 2025, à compter de 19 h 30, à l'Hôtel de ville au 99, route Principale Est, La Pêche, J0X 2W0.

Le projet de règlement peut être consulté au bureau de la Municipalité de La Pêche entre 8 h 30 et 16 h, du lundi au vendredi, et accessible sur le site internet à : https://www.villelapeche.qc.ca/municipalite/vie-democratique/avis-publics/

DONNÉ à La Pêche, ce 10e jour du mois de juin deux mille vingt-cinq (2025).

Annie Schnobb
Directrice générale adjointe
et greffière-trésorière adjointe par intérim